

Le Voïeurais



Edition Spéciale 2021



Mairie de
Voivres-lès-Le Mans



15 Rue de la Mairie
72210 Voivres-lès-Le Mans



Lundi et vendredi :
9h - 12h - 15h - 18h

Mardi :
9h - 12h - 14h - 17h

Mercredi :
9h - 12h - 13h30 - 17h

Jeudi :

9h - 12h

Samedi :

10h - 12h

Permanence Maire et Adjoins



02 43 88 52 50



voivres.les.le.mans@wanadoo.fr



Mairie Voivres-lès-Le Mans



www.voivres-les-le-mans.fr

Directeur de publication :
Martine COUET, Maire

Responsable communication :
Sylvie Le Dréau

Conception graphique :
Lauriane COUET

Photos :
Mairie de Voivres-lès-Le Mans et associations (sous leur responsabilité).

Imprimeur : Compo72



Sommaire

	Pages
Mot du Maire	4 - 7
Conseil Municipal	8
Commissions Communales	9
Ecole des Vallées	10
Association des Parents d'Elèves	11
Les Voivr'rires	12
Scrap' et papotages 72 - Gymnastique Volontaire	14
Génération Mouvement	15
US Roëzé / Voivres	16
Voivres Animation Loisirs	17
Family Prod Animation - VKM 3D	18
Tai Chi Chuan	19
Voivres Environnement Nature	20
Voivres CAP 2020	21
Informations Voivraises	23
Val de Sarthe	24
Mot de l'opposition	25
Service National - La fibre à Voivres	26
Polleniz	27

** Tous les horaires mentionnés dans cette édition sont tributaires de la crise sanitaire*



Mot du Maire

Chers habitants de Voivres.



Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre participation à l'élection municipale du mois de mars 2020.

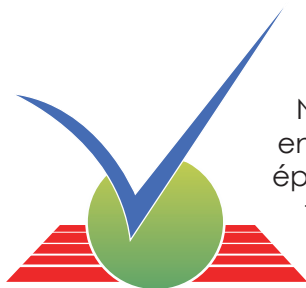
Quel que soit votre choix, votre importante mobilisation a montré l'intérêt que vous portez à votre commune. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez à nouveau accordée. Nous ferons, l'équipe municipale et moi-même, de notre mieux pour servir la commune de Voivres-lès-Le Mans et veiller à votre bien-être.

Compte tenu du contexte, les traditionnels vœux du maire n'ont pas eu lieu. Nous espérons pouvoir vous souhaiter un bel été, si les conditions sanitaires le permettent, autour du verre de l'amitié. Dans cette attente, l'équipe municipale, les agents, se joignent à moi, pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2021. Que vos souhaits soient réalisés avec, en priorité, une excellente santé à vous tous. Le délai habituel est dépassé depuis quelques jours, mais nos vœux n'en sont pas moins sincères et affectueux.

Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour Denis, notre agent technique qui nous a quittés prématurément. Il laisse un grand vide difficile à combler.

Aujourd'hui, nous envisageons de recruter, en tant qu'agent municipal contractuel à mi-temps, Monsieur François Gravier, gérant de l'Edelweiss (notre commerce multi-services), ouvert depuis le 3 août 2020, dans l'attente de lancer l'appel à candidature pour un recrutement.

Notre « Bar-Tabac-Snacking-Epicerie », a été très rapidement mis à mal par la crise sanitaire, 3 mois après son ouverture, seul son espace épicerie fonctionne avec des horaires restreints actuellement. Monsieur Gravier dispose de temps, et l'employer est un moyen également pour nous, indépendamment de l'exonération momentanée du loyer, de soutenir le commerce local.



Nous vivons une période difficile avec un avenir proche dans lequel il est difficile de se projeter. Cette crise sanitaire, mêle angoisse, incertitude parmi nous. Nous devons faire preuve de soutien les uns envers les autres en étant attentifs et en s'appliquant à respecter les gestes barrières incontournables pour enrayer cette épidémie. La patience et la tolérance sont mises à rude épreuve et j'entends la tension de certains. Cependant, cette tension ne doit pas être alimentée en plus par des actes d'incivilité, voire des infractions comme il y en a eu récemment sur la commune. C'est difficile pour tout le monde, à chacun d'y mettre du sien.

Laissons 2020, année éprouvante derrière nous. Démarrons 2021 avec l'espérance. Même si l'horizon n'est pas totalement bleu, nous avons assisté dernièrement à des élans de solidarité magnifiques qui me laissent croire qu'ensemble nous y arriverons et nous sortirons plus forts et plus constructifs. Nous avons la chance de vivre dans un petit village où j'ose l'espérer, il fait bon vivre, enfin l'équipe municipale (agents et élus, l'un n'allant pas sans l'autre) fait de son mieux pour cela, même si nous n'arrivons pas à satisfaire tout le monde. Nous devons poursuivre nos projets, ne pas s'interdire d'en avoir, réfléchir à de nouveaux, avoir des envies et des rêves. Des envies et des rêves, c'est ce que je vous souhaite à tous pour cette année 2021.

Un petit tour sur la commune

Comme pour chaque projet, des réunions publiques étaient prévues pour vous tenir informés de leurs évolutions. Malheureusement, le contexte actuel ne le permettant pas, les plans sont donc affichés en mairie et consultables. Pas plus de 3 personnes en mairie en même temps dans la salle du conseil.

Merci pour votre compréhension.



Mot du Maire

La gare

Les travaux avancent dans les délais prévus. L'enduit est fini. Nous attendons les menuiseries.

Pour rappel : un appartement d'urgence à l'étage, au rez-de-chaussée, un local à destination des usagers SNCF ainsi, qu'un espace de travail partagé où nous souhaitons également installer une permanence, pour aider les personnes en difficulté avec les démarches informatiques.



L'aménagement du bourg

La procédure d'appel d'offres est en cours de finalisation. L'estimation financière effectuée dans le plan de financement est au-dessus des chiffres annoncés par les devis des entreprises. Bonne nouvelle. Les travaux devraient démarrer à la fin du 1^{er} semestre 2021.



Carrefour rue de la Mairie



Place de la Mairie



Place de l'Église

La boulangerie

Des devis sont demandés pour estimer le montant des travaux dans la perspective d'un achat du bâtiment « boulangerie-coiffure » par la commune en vue d'installer un nouveau boulanger et de préserver le salon de coiffure.

L'école

Les velux de la salle de motricité et du dortoir ont été changés par l'entreprise VINCON de Voivres et remplacés par des velux solaires automatisés.

La salle polyvalente

Toutes les lampes de la salle ont été changées par les agents communaux et remplacées par du LED.

Le transfert de l'épicerie place de l'église

Le dossier est à l'étude ainsi que les plans d'aménagement.

Voilà en ce qui concerne les projets à courte échéance. Bien d'autres projets sont envisagés et seront réfléchis (la cantine scolaire, la plateforme de sport, l'église ...), mais concerneront le prochain mandat pour leurs réalisations.

Mot du Maire

Des services à destination des Voivrais

En partenariat avec Générations Mouvement de Voivres, la municipalité a mis en place un service d'accompagnement aux personnes avec **Reso'ap**. L'achat d'un trafic est à l'étude pour parfaire entre autre ce projet. Vous trouverez dans la page qui suit, la photo des bénévoles de Voivres qui se proposent pour intervenir dans l'accompagnement des personnes en difficulté pour se déplacer.

Ceux qui le souhaitent et qui ont besoin de cette aide, doivent prendre contact avec Lionel Mégret, Président de Générations Mouvement au 02 43 87 61 28.

Nous avons reconduit la convention avec AXA « assurance santé pour votre commune » pouvant offrir aux habitants de Voivres des propositions de contrats personnalisés avec des tarifs préférentiels.

Votre contact sur la commune : Monsieur Médard au 06 13 47 47 99.

Le Département a également mis en place une « complémentaire santé ».

Vous pouvez les contacter au 02 43 54 79 79 du lundi au vendredi de 9h à 18h.

En ce qui concerne la santé

Deux médecins sont arrivés sur le territoire.

La Communauté de communes a recruté un agent chargé de mission, Monsieur KIERZEK, ayant la responsabilité de développer les conditions d'attractivité du territoire et l'animation des relations entre les professionnels de santé.

Cela a abouti à la création de deux ESP-CLAP, « *Equipes de Soins Primaires Coordonnées Localement Autour du Patient* » sur le territoire. Leurs objectifs sont de permettre aux professionnels de santé de travailler une harmonisation des pratiques pour mieux prendre en charge le patient et mener des actions de santé publique.

Un médecin sensible à cette démarche est donc venu s'installer à Spay.

Parallèlement, au niveau de la Communauté de communes, un groupe de travail santé, (composé d'élus et de Mr KIERZEK), a missionné un cabinet de recrutement de médecins, ce qui a permis l'arrivée d'un nouveau Généraliste à Cérans-Foulletourte en décembre 2020.

Aujourd'hui, nous poursuivons ce travail collectif avec pour objectif le recrutement de quatre médecins.

N'oublions pas, que trouver un médecin, ne relève ni d'une compétence communale ni communautaire. C'est une compétence de l'Etat, à lui d'élargir le numérus clausus et d'inciter les jeunes médecins à s'installer en milieu rural. Cependant, les élus communautaires sont très investis sur la « question santé » et de nombreuses actions sont engagées.

Une opération mobile de dépistage COVID-19 sera organisée sur la commune de Voivres-lès-Le Mans par l'ARS Pays de la Loire, en lien avec la Préfecture de la Sarthe.

Il s'agit d'un test virologique RT-PCR (prélèvement par voie nasale). Ce dépistage se déroulera sans rendez-vous **le 18 février 2021 de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h** derrière

la salle polyvalente de Voivres.

Pensez à vous munir de : votre carte vitale, un masque, un stylo, une carte d'identité.

En ce qui concerne la communication

Nous nous améliorons, enfin je l'espère ! Du moins, on essaie. **Un nouveau site internet** est mis en place : <https://www.voivres-les-le-mans.fr/> et **une page facebook** a été créée cette année : **Mairie Voivres-lès-Le Mans**.

Chers Voivrais Merveilleuse année 2021 à tous, continuez à prendre soin de vous vous prenez soin des autres. Croyons en la solidarité et la bienveillance, c'est une force.

Martine Couet
Maire de Voivres-lès-Le Mans



Ginette Bertin



Christine Burkhalter



Gilles Couet

Les bénévoles Voivrais

Réso'ap



Bernard Degoulet



Daniel Guéhéry



Claude Jousse



Lionel Mégret

Les membres nommés



Bernard Degoulet



Carmen Violeau



Françoise Mégret

du CCAS



Ginette Bertin



Cédric Landeau



Vincent Moison

Meilleurs Jeunes
Martine Couet

Conseil Municipal



Maire
Martine Couet
Conseillère
communautaire



1ère adjointe
Sylvie Le Dréau
Coordination
de pôle



2ème adjoint
Fabien Lecerf
Coordination de
pôle - Conseiller
communautaire



Déléguée
Sandrine Demaya
Bâtiment et habitat



Délégué
Dominique Colin
Aménagement



Délégué
Pascal Jousse
Environnement,
voirie et eau



Conseillère
Lydia Desbois



Conseillère
Julie Stéphan



Conseiller
Cyrille Ollivier



Conseiller
Franck Barrier



Conseiller
Jérôme Belfort



Conseillère
Nicole Guyon



Conseillère
**Anne Laure
Jodeau Belotti**



Conseiller
Miguel Fimiez



Conseillère
Linda El Krimi

Commissions Communales

Pôle enfance jeunesse

Coordinateur, Sylvie Le Dréau

Commission école, cantine, conseil d'école

Responsable : Martine Couet

Membres : Sylvie Le Dréau, Anne-Laure Jodeau-Belotti, Lydia Desbois, Linda El Krimi

Commission jeunesse et mercredis récréatifs

Responsable : Cyrille Ollivier

Membres : Anne-Laure Jodeau Belotti, Linda El Krimi, Fabien Lecerf

Commission des impôts directs

Présidente, Martine Couet

Membres titulaires

Claude Jousse, Stéphane Barrier, Sylvie Le Dréau, Sandrine Demaya, Angélique Ledru, Pascal Jousse

Membres suppléants

Lionel Mégret, Georges Bousquet, Noam Porcher, Élisabeth Gaignon, Josiane Conilleau, Julie Stéphan

Pôle manifestations, vie sociale et communication

Coordinateur, Fabien Lecerf

Commission communication

Responsable : Sylvie Le Dréau

Membres : Julie Stéphan

Commission manifestation et vie sociale

Responsable : Fabien Lecerf

Membres : Cyrille Ollivier, Nicole Guyon, Franck Barrier, Julie Stéphan, Anne-Laure Jodeau Belotti, Linda El Krimi

Commission d'appel d'offres

Présidente, Martine Couet

Membres titulaires

Sylvie Le Dréau, Fabien Lecerf, Franck Barrier

Membres suppléants

Dominique Colin, Sandrine Demaya, Lydia Desbois

Centre Communal d'Actions Sociales

Présidente, Martine Couet

Membres élus

Sylvie Le Dréau, Lydia Desbois, Jérôme Belfort, Franck Barrier, Anne-Laure Jodeau-Belotti, Fabien Lecerf

Membres nommés

Françoise Mégret, Ginette Bertin, Carmen Violeau, Bernard Degoulet, Vincent Moison, Cédric Landeau

Pôle voirie, environnement, eau et bâtiment

Coordinateur, Fabien Lecerf

Commission voirie, environnement, eau

Responsable : Pascal Jousse

Membres : Sylvie Le Dréau, Dominique Colin

Commission aménagement

Responsable : Dominique Colin

Membres : Sylvie Le Dréau, Sandrine Demaya, Franck Barrier, Miguel Fimiez, Anne-Laure Jodeau-Belotti, Nicole Guyon, Jérôme Belfort

Commission bâtiment et habitat

Responsable : Sandrine Demaya

Membres : Lydia Desbois, Nicole Guyon, Jérôme Belfort, Sylvie Le Dréau

Commission finances

Présidente, Martine COUET

Responsable : Franck Barrier

Membres : Miguel Fimiez, Sylvie le Dréau, Fabien LECERF

Commission cimetière

Responsable : Martine Couet

Membres : Nicole Guyon, Sylvie Le Dréau, Sandrine Demaya, Fabien Lecerf

Délégués titulaires Communauté de communes du Val de Sarthe

Martine Couet & Fabien Lecerf

Oui, merci, tout va bien. Cette année 2020 est très particulière pour tous. Pour les enfants, elle est tout de même compliquée. La maladie à coronavirus est source d'inquiétude, de stress et d'anxiété, source de sentiments particulièrement difficiles à gérer, quel que soit leur âge. Le port du masque obligatoire à partir du CP au retour des vacances d'automne aurait pu amplifier leur angoisse. Les familles ont vraiment très bien préparé leurs enfants, ont respecté les mesures mises en place par l'école et nous tenons à les remercier car nous n'avons eu et n'avons aucun problème avec nos jeunes élèves quant à cette gestion.



Et puis les écoles sont restées ouvertes...

Oui, c'est une très bonne chose pour les enfants, pour les apprentissages, même si nous savons tous que c'était avant tout une mesure économique. Nous, les adultes, personnels et enseignants, n'étions pas des plus rassurés d'être immergés dans ce bain de potentiels microbes. Comme dans tous métiers, il faut s'adapter. Les cours ont continué même si les masques rendent bien compliqué les enseignements en CP et CE1 plus particulièrement (apprendre à bien parler, à lire les sons, à les entendre...). Il faut que vous sachiez aussi que le lavage des mains 8 fois par jour nous fait perdre beaucoup de temps d'apprentissage (environ 1h par jour) mais il nous fait gagner la santé car malgré le brassage de 140 élèves chaque jour, nous n'avons aucun élève positif au Covid-19 aujourd'hui. Et puis, voyons le

verre à moitié plein : alors qu'en novembre fleurissent habituellement les cas de gastro-entérite, un ou deux cas seulement nous ont été signalés. Une belle leçon de sciences pour les élèves in situ : Les mains sont responsables de la transmission de 80% des microbes, d'où la nécessité de bien se les laver et régulièrement. Que notre école soit ouverte permet aussi aux élèves d'avoir du lien social avec des camarades de leur âge puisque leurs activités extra-scolaires culturelles, sportives ont été annulées.

Mais comment faites-vous pour les sorties scolaires ?

C'est un peu plus compliqué. Les séances de natation ont été maintenues par la Direction Académique mais uniquement une classe par une classe car il ne faut pas de brassage c'est-à-dire que les classes, même d'une même école, se côtoient. Il y a donc des demi-classes qui ne peuvent pas y aller. Ce n'est pas facile pour les enfants. Pour la classe de neige prévue du 8 au 17 mars prochains, à l'heure de cette rédaction, début décembre, la Direction académique ne refuse rien mais n'accepte rien non plus.

Le dossier administratif a été déposé. Nous attendons... Heureusement, Mme Madiot et ses élèves qui suivent le Vendée Globe peuvent le faire de leur classe, sans se déplacer ! Chacun suit son skipper à travers les mers...



Et pour les intervenants dans l'école ?

Les parents ne peuvent être accueillis dans l'école qu'individuellement en respectant les mesures sanitaires. Nous ne pouvons pas les accueillir pour qu'ils participent à des ateliers. C'est très frustrant pour les enfants, pour les parents, pour les enseignants mais c'est le prix pour garantir la santé de tous en attendant des jours meilleurs. Par contre, Lise CHEVALIER-CHOPLIN, notre professeure de musique de la Communauté de Commune a l'autorisation d'intervenir dans notre école. Nous poursuivons le projet de l'an passé pour les classes de PS-MS, MS-GS, GS-CP et CM1-CM2, chaque mardi. Cette année, ils travaillent en rythmes, percussions corporelles et chants sur le thème de l'eau à partir d'un projet pédagogique élaboré conjointement par les enseignantes et l'intervenante.

Auriez-vous autre chose à ajouter ?

Oui, je voudrais remercier la mairie et tous les personnels de l'école (atsementretien sanitaire- surveillants du temps du repas- personnels de la périscolaire, collègues) qui sont très investis dans la gestion de cette crise sanitaire. Ils font très attention aux élèves et à leur santé. Ils font de leur mieux selon les règles qui nous sont données dans un protocole strict. Il faut le vivre avec 140 enfants. Ce n'est pas comme à la maison avec 2 ou 3 enfants, vous imaginez bien. C'est beaucoup moins facile. La municipalité et moi-même avons aussi la mission de veiller sur eux.





Je souhaiterais que, s'il est obligatoire de porter un masque pour venir à l'école, chacun puisse respecter les recommandations.

Les postillons, ces gouttelettes issues du système humide de nos voies respiratoires et notre gorge, sont expulsés lorsque nous parlons et retombent sur la tête des jeunes enfants qui sont juste à côté, qui donnent la main. Et nous, aussitôt après nous les accueillons à l'école, nous mettons nos mains (même désinfectées) sur la tête de chacun pour enlever les bonnets, enlever l'écharpe, donner un geste affectif puisque le bisou du matin ne peut plus se faire...

Nous savons que le risque zéro n'existe pas mais nous comptons sur vous aussi, parents, accompagnateurs, assistantes maternelles. Merci.

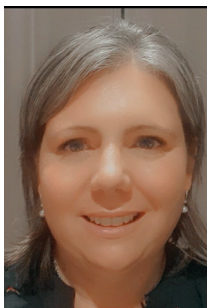
Prenez soin de vous, de vos familles, des gens que vous aimez.

Belle année à chacun.

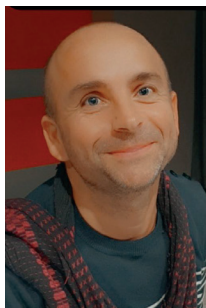


Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves est heureuse de vous présenter les nouveaux membres du bureau avec l'arrivée de Grégory Le Chequer en tant que président adjoint et Laëticia Peigné en tant que secrétaire adjointe.



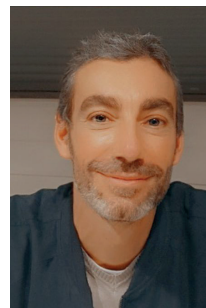
Laëticia Margas
Présidente



Noam Porcher
Trésorier



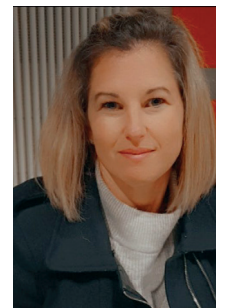
Sabrina Fimiez
Secrétaire



Grégory Le Chequer
Président adjoint



Emilie Guilmeau
Trésorière adjointe



Laëticia Peigné
Secrétaire adjointe

Depuis mars 2020, la crise sanitaire nous bloque dans beaucoup de nos manifestations. Nous restons optimiste et avons déjà envisagé des nouveaux rendez-vous en plein air dès que les beaux jours arriveront : Soirée apéro en plein air, escape-game dans le village, rallye vélo ou encore un camion de pizza sur le parking de l'école..

Nous gardons encore nos idées secrètes, car ces manifestations sont en cours de peaufinement mais, nous vous tiendrons très vite au courant.

Pour ce qui est du Noël de l'école, la magie de Noël a été gardée au maximum pour les enfants, avec nos moyens face à la crise sanitaire, notamment la distribution des chocolats de Noël en collaboration avec l'Edelweiss café.

Laëticia Margas - Tél : 06.17.20.43.63

Les Voiv'rires

Le théâtre est toujours source d'émotion.
Entendre les trois coups, le rideau qui s'ouvre et le murmure
de la salle, puis on se lance...

Et cette année coup de théâtre, à 1 mois des représentations la pandémie de Covid nous arrête en plein élan. Le projet pour lequel chacun s'est investi toute l'année ne se réalisera pas, les ateliers n'ont pu reprendre en septembre. Grande déception.

Mais ce n'est que partie remise, nous avons hâte de jouer et rire ensemble, partager, s'écouter, découvrir d'autres horizons, créer et offrir un nouveau spectacle.

C'est avec joie qu'une partie de la troupe a participé à la semaine « faites lire » organisée par la ville du Mans, avec une animation créée par Annie Hamelin notre metteuse en scène et animatrice, autour du « Petit Prince » de St Exupéry fil rouge de la 43^{ème} édition de la 25^{ème} heure du livre 2020.

Souhaitons qu'en 2021 nous puissions tous nous retrouver en bonne santé. Que cette nouvelle année soit riche de partage.



Nous ne pouvons donner le programme de nos représentations 2021, les dates suivantes sont retenues sans certitude qu'elles soient maintenues.

Des informations parviendront via le site de la mairie,

<http://www.voivres-les-le-mans.fr>

ou la page facebook :

<https://www.facebook.com/mairievoivres/>

Dates des représentations à Voivres

(sous condition des directives sanitaires)

Dimanche 28 mars :

les 2 ateliers des jeunes

Samedi 10 et 17 avril et dimanche 11 et 18 avril

1^{ère} partie jeunes et 2^{ème} partie adultes

Les ateliers :

Reprise à une date inconnue

lundi 17h-18h30 : enfants de 8 à 10 ans

lundi 18h30-20h : jeunes de 11 à 18 ans

mercredi 20h45 : adultes de 20 ans à +

L'association

Contact :

02 43 88 13 89 & 06 02 73 64 58

lesvoivres@gmail.com

Présidente

Catherine Girardot

Secrétaire

Marie-Caroline Gloaguen

Trésorier

Frédéric Mesme



L'Edelweiss Café

Bar Tabac Epicerie

Tél : 09 83 47 91 90
ledelweisscafe@hotmail.com
17 rue de la Mairie
72210 Voivres-lès-Le Mans

Lundi - mardi : 07h00 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Mercredi : fermé

Jeudi - vendredi : 07h00 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Samedi : 7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Dimanche : 8h00 - 13h00 / 17h00 - 19h00

Côté Epicerie :

- Du fromage de Haute-Savoie à la coupe
 - Des fleurs, bouquets et compositions originales de l'atelier Créa'Flor de Souigné-Flacé
 - Le Miel d'Arnaud de Louplande
 - Du cidre, du vinaigre et du jus de pommes Le Pont Toré de Crannes-en-Champagne
 - Les fruits et légumes du P'tit Potager
 - Les Produits de la charcuterie Cosme
 - Les Douceurs de Chemiré-le-Gaudin pour les pains et viennoiseries
 - Les timbres-poste et le retrait d'argent toute banque
- Et bien d'autres articles en épicerie frais, sucré, salé, congelé et droguerie à prix sympathique.

Côté Bar (dès réouverture)

- Planche à partager (charcuterie et fromage)
- Apéro fondue
- Location de tireuse à bière pour vos différents événements

Côté Restaurant

Plat à emporter tous les vendredis sur réservation

Dès réouverture (sur réservation)

- Tartiflette
- Raclette
- Fondue
- Reblochonade
- Burger frites maison

*N'hésitez pas à suivre L'Edelweiss Café sur Facebook
Nous vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2021. Amandine et François.*



Z.A Actual - F - 72210 VOIVRES LES LE MANS

Tél : +33 (0)2.43.61.48.48, Fax : +33 (0)2.43.61.48.50

Scrap et Papotages 72

Scrap et Papotages 72
vous propose des ateliers de scrapbooking
le vendredi soir à la salle de la commune de 20h à 22h30

Débutants ou confirmés, nous vous accompagnons pour créer des projets personnalisés et vous guidons dans l'apprentissage de nouvelles techniques.

Première séance d'essai gratuite, puis ensuite cotisation annuelle de 80€ avec mise à disposition du matériel de l'association pendant les cours.

Notre association permet de partager un moment convivial et de créer avec vos plus belles photos !

Inscription possible tout au long de l'année.

Géraldine CUREAU Tél : 06 61 51 83 92
scrapgally.over-blog.com



Atelier
le vendredi soir
de 20h à 22h30

4 crops annuelles
journées entières de scrap
avec pique-nique le midi

Une sortie annuelle
salon de scrap

Un pique-nique
en juillet

1 exposition
réalisations des adhérentes en juin



Gymnastique Volontaire

La saison 2020 aura été touchée par le Covid 19.

Le club de gymnastique espère pouvoir commencer la saison 2020-2021 au plus tôt. Ceci en respectant le protocole sanitaire mis en place.

Dans ces moments particuliers, le club de gymnastique vous accueillera dès que nous pourrons accéder à la salle communale.

Prenez soin de vous et de votre famille.

Composition du bureau

Présidente

Lydia Desbois
06 83 79 96 61

Secrétaire

Christine Burkhalter
06 88 25 62 01

Trésorière

Françoise Paysan
06 51 00 13 45

Secrétaire adjointe

Nadine Rossignol
02 72 16 67 54



Généralions Mouvement

En 2020 la situation sanitaire et les périodes de confinement ne nous ont pas permis de faire nos activités habituelles. Il nous faut préparer l'avenir tout en préservant la santé de nos adhérents et adhérentes.

L'association Généralions Mouvement Voivres-lès-Le Mans est une association loi 1901, affiliée aux Fédérations Généralions Mouvement Sarthoise et Nationale, Fédérations reconnues d'utilité publique.

Généralions Mouvement est le premier réseau associatif de retraités en France. En Sarthe plus de 28.000 adhérents(es) répartis dans 316 clubs et 33 associations sectorielles.

L'association nationale compte 600.000 adhérents(es) et 8.500 clubs.

Généralions Mouvement de Voivres-lès-Le Mans : 82 adhérents(es).

Nos objectifs : le mieux vivre ensemble, participation aux animations communales, rompre l'isolement des personnes âgées et favoriser le maintien à domicile en développant de nombreuses activités, sociales, ludiques, culturelles, sportives, intergénérationnelles etc.

Pour 2021, en fonction de la situation sanitaire, nous espérons pouvoir reprendre nos activités.



Mardi 26 janvier Assemblée Générale des adhérents(es) et galette des rois

Mardi 16 février Pique-nique jeux

Mardi 09 mars Assemblée Générale cantonale à Voivres-lès-Le Mans

Jeudi 15 avril Journée sécurité routière à Fillé

Jeudi 27 avril Journée de la forme cantonale à Voivres

Mardi 11 mai Voyage et visite à Blois

Vendredi 04 juin au samedi 12 juin Voyage à Cuba (report 2020)

Mardi 05 octobre 45^{ème} anniversaire de la Fédération au Mans

Jeudi 07 Octobre Pique-nique avec le club de Spay et des tabacs

Dimanche 21 novembre Exposition des travaux manuels à la salle polyvalente

Samedi 18 décembre Repas de Noël du club

Les activités hebdomadaires :

Le lundi après-midi : Travaux manuels, initiation à l'informatique

Le mardi matin : club informatique, l'après-midi jeux de cartes, le jeudi randonnée pédestre pour tous

Le vendredi : 14h00 pétanque

Tous les 2^{èmes} mardis du mois au Mans : Le bowling

Viendront s'ajouter les activités cantonales et Fédérales dont les dates ne sont pas, à ce jour, connues.



Président

Lionel Mégret

Secrétaire

Ginette Bertin

Trésorière

Josiane Lemaitre

Vice-Président

Claude Jousse

Secrétaire adjointe

Annick Batteux

Trésorier adjoint

Daniel Guéhéry

Président d'honneur

André Rousseau

Vérificatrice au compte

Janine Gaignon

Vices-Présidentes

Françoise Mégret

Renée Degoulet

Autres membres

Régine Degoulet, Annick Leloup,
Nelly Lelasseux, Nelly Novotny, Jacky Brault,
Suzanne Guéhéry, Bernard Degoulet

Notre association est ouverte à toutes et tous, venez nous rejoindre.

Contact : Tél 02 43 87 61 28

Au nom des adhérents(es), je formule tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à tous les habitants(es) de Voivres-lès-Le Mans, surtout prenez soins de vous.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président, Lionel Mégret

Union Sportive Roëzé - Voivres

École de football, séance d'entraînement des enfants le mercredi et plateaux le samedi matin. L'objectif est de progresser, chacun à son rythme.

L'association a reçu en 2019-2020 le label jeunes de la part de Monsieur Plouse, Président du District, cette distinction de la Fédération est une fierté pour tous les membres de club et nous pousse à continuer le travail entrepris auprès des enfants. Le projet du club s'articule autour des valeurs qui lui sont chères ; convivialité, respect et engagement.

N'hésitez à venir nous encourager lors des matchs du samedi et du dimanche au stade.

Equipes

Catégories U12 à U18

Equipe

Loisir à 7

Equipe

Féminines

Section

Séniors

Composition du bureau :

Président

Yannick Gloaguen

Vice-Président

Matthias Belliard

Secrétaire

Pierre-Olivier Morillon

Trésorière

Sylvie Métayer

Informations pratiques

Contact

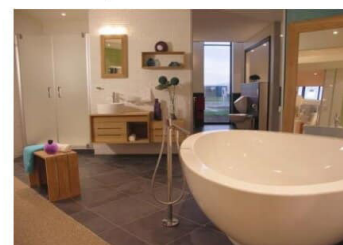
Yannick GLOAGUEN

Tél : 06 32 70 57 40

<https://fr-fr.facebook.com/USRoeze>



site : artipole.fr



SALLE EXPOSITION

800 m² Voivres lès le Mans

Tél. 0222 06 6030 - email : expo@gerama.fr

**SALLE DE BAIN - CARRELAGE
CUISINE - CHAUFFAGE
ELECTRICITE**

Horaires

Lundi au vendredi
9h00 - 12h00
14h00 - 18h00

Samedi
9h00 - 12h00
13h30 - 17h00

Tout d'abord, pour clôturer cette fin année 2020, je tenais à remercier tous les acteurs du VAL qui font preuve de patience durant cette période difficile. Les membres du bureau et tous les bénévoles de l'association restent motivés et prêts à bondir dès que cela sera possible pour reprendre l'animation de notre village où il fait bon vivre.

Bien sûr, je n'oublie pas de remercier nos fidèles partenaires, sponsors, commerçants et les associations ayant participé aux activités du VAL durant cette année 2020. Un grand MERCI à Martine Couet, Maire de Voivres-lès-Le Mans, à l'ensemble de l'équipe municipale ainsi qu'à tout le personnel communal pour leur aide et leur implication durant cette année 2020. Un grand MERCI également à Monsieur le conseiller départemental, Emmanuel Franco et son binôme Madame Delphine Delahaye pour leur participation.

Concernant les activités pour 2021, le but était au minimum d'essayer de reporter nos manifestations dans la mesure du possible, peut-être que de nouveaux projets verront le jour. Nous avons tout de même organisé le concours des maisons décorées de Noël en Décembre 2020. Le samedi 18 Décembre 2020, un jury composé de membres de l'association ainsi que de personnes extérieures à notre association a sillonné les rues du village pour évaluer la beauté et l'originalité des maisons décorées de Voivres. Les résultats et les prix seront remis au domicile des gagnants courant Février, une communication sera également faite sur le site internet de la commune. Malgré cette année très compliquée le VAL compte sur votre fidélité et espère vous retrouver lors de nos prochaines manifestations dès que cela sera possible.



Voici le programme prévisionnel des manifestations 2021 :

En fonction des mesures gouvernementales

Samedi 06 Mars 2021

Soirée années 80, moules frites, salle des Fêtes

Dimanche 18 Avril 2021

Chasse aux oeufs de Pâques, terrain de sport

Samedi 26 juin 2021

Fête de la musique, programme à définir

Samedi 16 et Dimanche 17 Octobre 2021

Voivres en Fête 3^{ème} édition

Décembre 2021

Concours des maisons décorées de Noël

Il est toujours possible de réserver tables, bancs et parquet, réserver le plus tôt possible auprès de Ginette, René et Gilles.

Je suis à votre écoute pour tous renseignements, si vous avez envie de participer à l'animation de votre village où il fait bon vivre n'hésitez pas à venir nous rejoindre, et à contacter l'association au : 06 99 36 05 09. Pour terminer, prenez soin de vous et de vos proches, respectez scrupuleusement les gestes barrières qui sont la meilleure façon de sortir de cette épidémie. Que cette nouvelle année 2021 vous apporte à toutes et tous bonheur, santé, amour et bien sûr réussite dans tous vos projets personnels et professionnels. Toute l'équipe de Voivres Animation Loisirs vous souhaite une excellente année 2021.

Fabien LECERF
Président de Voivres Animation Loisirs



Composition du bureau :

Président : Fabien Lecerf
Vice Président : Cédric Landeau

Trésorière : Nadine Le Moine
Trésorière adjte : Ginette Bertin

Secrétaire : Christine Burkhalter
Secrétaire adjte : Lauriane Couet

Location Parquet
Gilles Couet - 06 47 72 97 24

Location tables et bancs
Ginette et René Bertin
06 64 20 59 70 - 02 43 80 57 17

Vérificateur aux comptes
Lionel Mégret



Family Prod Animation

Association loi 1901 qui a pour but de faire venir des artistes (Humoristes, Magiciens etc..) dans les milieux ruraux pour que chacun puisse avoir accès à des spectacles de qualité sans aller dans les grandes villes et sans se ruiner.

Ces spectacles auront lieu sur Voivres-lès-Le Mans, mais aussi sur la communauté de communes du Val de Sarthe.



Membre du bureau :
Président : Victor Augusto
Trésorier : Karine Pégard

Membres actifs :
Benjamin Sadin
Aurélie Augusto
Maurane Deneu
Olivier Augusto



L'ouverture à l'adhésion, débutera à partir du 15 février.

**Vu la conjoncture sanitaire actuelle, nous sommes en attente d'une nette amélioration pour mettre en place notre premier spectacle qui j'espère pourrait avoir lieu vers mars 2021.*

Nous souhaitons à toutes et tous les voivrais (es) une bonne année pleine de bonheur et de bonnes choses mais surtout prenez soin de vous.

Nos coordonnées :

« FAMILY PROD ANIMATION »
Broussin 72210 Voivres-lès-Le Mans
Tél : 06 50 04 92 47
Mail : family.prod@nordnet.fr
Facebook : Family-Prod-Animation

Les formations dédiées à l'impression 3D suscitent un intérêt grandissant chez les particuliers et les professionnels. La médiatisation et la démocratisation de cette technologie soulèvent en effet toujours plus d'interrogations sur son fonctionnement et ses capacités.

Simple stages d'initiation et de découverte pour public débutant, ou ateliers de perfectionnement pour les plus érudits, en France les programmes de formation consacrés à l'imprimante 3D sont en plein essor.

Augusto Victor, autodidacte et passionné de mille et une choses dont l'impression 3D en fait partie.

Avec Karine Pégard, l'association VKM 3D a été créée dans le but de pouvoir mettre en place sur Voivres et, par la suite, dans les villages limitrophes des formations gratuites sur l'initiation à l'impression 3D.

Les formations :

Elles seront organisées par groupe de 5 personnes maximum. Voici les différents thèmes qui seront mis en place tout au long des séances de formation.

1. Assemblage d'une imprimante 3D et réglage de base pour un bon fonctionnement.
2. Savoir utiliser les principaux logiciels utiles à l'impression 3D.
3. Impression d'un objet pour concrétiser la formation.

VKM 3D



Nous contacter :

Mail : vkm3d@nordnet.fr
Tél : 06 50 04 92 47

Tai Chi Chuan

TAI CHI CHUAN
OU
« la forme aux 1000 remèdes »

Art martial interne d'origine chinoise.

Vous entretenez votre santé et développez « l'écoute de soi ».
Cette activité peut se pratiquer à partir de 5 ans sans limite d'âge.
Il s'agit de mouvements fluides, circulaires alternant appuis et postures.
Cela consiste à mémoriser et à pratiquer 108 mouvements.

Petit à petit cela procure renforcement musculaire, équilibre, calme et souplesse.

Très bon pour les problèmes de dos et les articulations (arthrose, lombalgies).

Les séances ont lieu à la salle des fêtes de Voivres, le lundi de 20H à 22H, de septembre 2020 jusqu'à juin 2021.

Le bureau :

Président - Mr DELAHAYE Thierry
Secrétaire - Mme BURKHALTER Christine
Trésorière - Mme DELAHAYE Martine

Le Président,
M. Delahaye

Contact :
Thierry DELAHAYE
tél : 02 43 88 17 73



- Particulier, Industriel et Tertiaire
- Etude d'économie d'énergie
- Câblage informatique, incendie, intrusion et interphone
- Poste haute tension, TGBT, mise en conformité et câblage courant fort

Tél : 02 43 57 71 38

152-154 Avenue du Panorama | 72100 Le Mans | david.blanchard@esbpc.com



Savoir faire la différence

Etablissement
Pays de La Loire

Agence Sarthe Mayenne
«Le Brouillard» - B.P. 8
72210 Voivres-Lès-Le-Mans

Tél. : 02 43 43 83 83
lemans.route@eiffage.com

 **EIFFAGE**
ROUTE

L' Association
"Voivres Environnement Nature" (VEN) fut créée en 1997
pour lutter contre "l'invasion" sur la commune par douze
entreprises d'exploitation de carrières qui, pour beaucoup, ne
respectaient pas les règles de protection de l'Environnement.

Nous avons toujours agi, en ne demandant aucune aide ou subvention que ce soit, mais en bénéficiant des compétences reconnues, tant au niveau national, d'organismes tels que FNE (France Nature Environnement), la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle), etc... , qu'au niveau départemental, au travers de SNE (Sarthe Nature Environnement) qui regroupe une vingtaine d'associations de protection de l'environnement.

Nous avons suivi diverses formations officielles sur les carrières, les déchets, le bruit, la continuité écologique des cours d'eau, etc... et c'est pourquoi VEN est encore en mesure d'apporter sa contribution en amont de décisions municipales ou intercommunautaires liées à "l'Environnement et au cadre de vie des habitants de Voivres" comme figurant dans les statuts de notre Association.

Notre Association attend la fin de la crise sanitaire actuelle pour relancer ses activités, toujours orientées vers la protection des zones humides (symboles de protection de la biodiversité), en particulier sur la rivière Orne Champenoise et "Le Terrain des Vallées", où les actions d'entretien et le rôle pédagogique, depuis plus de 20 ans, par l'Ecole de BTS en Gestion Protection de la Nature de la MFR de La Ferté Bernard, furent et restent une référence nationale de qualité. Des inventaires remarquables (Faune et Flore) continuent d'être suivis par cette école et VEN.

Le siège social reste
chez Alain LE DOUCE, Vice-Président,
alain.ledouce@wanadoo.fr et Tél : 02 43 88 51 00
pour des raisons techniques, même si le Président
est M. Dominique COUTELLE.

L'adhésion est toujours fixée à 5,00 € par an.

Cordiales salutations aux habitants de Voivres.

Alain LE DOUCE
Vice-président

Monsieur COUTELLE Dominique
Président

Contact :

Vice-Président
Monsieur LE DOUCE Alain
29 rue d'Etival
72210 Voivres-lès- Le Mans
Tél : 02 43 88 51 00
mail : alain.ledouce@wanadoo.fr

Voivres Cap 2020

Notre association est récente puisqu'elle a été créée en septembre 2019. C'est une association citoyenne basée sur le bien commun et la démocratie directe.

Notre association a pour but de défendre et promouvoir les personnes humaines, quelles que soient leurs origines, leurs classes sociales, leurs niveaux de vie, leur santé, leurs cultures, leurs histoires. En tant que concitoyens, nous sommes des personnes mais pas seulement. Nous sommes des administrés, des usagers, des consommateurs mais aussi des participants actifs à la vie de notre commune.



C'est pourquoi ce mouvement citoyen a pour objet de promouvoir la réflexion prospective et le débat d'idées dans un cadre non partisan. L'association a vocation à réunir les citoyens qui souhaitent débattre et partager leurs idées et prendre des positions publiques sur des thématiques touchant à l'action publique locale de la commune de Voivres-lès-Le Mans.

Afin de promouvoir son objet, l'association sera amenée à organiser des débats, manifestations et réunions publiques sur des thématiques telles que l'écologie, l'agriculture, le commerce, l'urbanisme, l'habitat, les transports, la sécurité, l'éducation, le sport, le patrimoine ou la culture.

Nous avons décidé de mettre en place une gazette d'informations de manière trimestrielle afin de vous communiquer le plus de renseignements possibles sur nos actions.

Comme pendant le confinement, pour ceux qui nous ont sollicités, nous continuerons à vous apporter des services d'aides multiples (aller faire des courses pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, emmener les personnes les plus vulnérables à des rendez vous médicaux, aller chercher les médicaments à la pharmacie, vous aider dans les démarches administratives, aider les jeunes et les moins jeunes dans leurs recherches d'emploi, de stage etc.). Notre rôle sera d'être une aide au quotidien pour ceux qui en auront besoin et qui nous en feront la demande.

Si vous souhaitez nous contacter et/ou nous rejoindre, n'hésitez pas à nous appeler au 06 59 55 63 37 ou à nous écrire à voivrescap2020@gmail.com.

BUREAU VOIVRES CAP 2020



MIGUEL FIMIEZ
PRESIDENT



SAMUEL MEDARD
TRESORIER



SABRINA FIMIEZ
SECRETAIRE



LINDA EL KRIMI
PRESIDENTE ADJOINTE



MALIKA MEDARD
TRESORIERE ADJOINTE



ALICIA MERCIER
SECRETAIRE ADJOINTE



COIFFEUSE Atten'tif

Tél : 02 43 88 86 08
(avec ou sans rdv)

Lundi

Fermé

Mardi au vendredi

9h à 12h - 14h à 19h

Samedi

9h-16h

Facebook : ATTEN'TIF

VENTS VIOLENTS

Un fil à terre = Prudence

- Je ne m'approche pas
- Je ne manipule pas le fil
- Je signale à Enedis toute anomalie (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés, etc.)

www.enedis.fr

Je contacte les services d'Enedis :
09 726 750 + n° département

Suivez le dépannage sur votre commune sur l'application « Enedis à mes côtés »



Chouquette
Boulangerie Pâtisserie Drive

Chouquette
tél : 02 43 42 48 27
contact@boulangerie-chouquette.fr
www.boulangerie-chouquette.fr
ouverture du lundi au samedi de 6h30 à 20h

Callipyge couture
CREATION ET TRANSMISSION

- Confection d'accessoires et de cadeaux de naissance
- Confection de bouillottes aux graines de lin bio
- Cours de couture Adultes - Enfants Individuels ou collectifs

Sophie Danieau - 06.27.24.21.18
contact@callipyge-couture.fr

Callipyge couture

Volvres-Lès-Le Mans - Siret : 515151033

Ecole et Cantine

Cantine scolaire Tél : 02 43 88 11 95
Tarif par repas, selon le quotient familial
Tarif A : 2,73€
Tarif B : 3,13
Tarif C : 3,54€

Accueil périscolaire Tél : 02 43 88 11 95
Horaires :
De 07h30 à 08h45 et de 16h40 à 18h30, tous les jours scolaires.
Lieu :
Salle dont l'entrée se situe sous le préau de la cour de l'école.

Tarifs selon le quotient familial
Tarif A : 0,25€ par 1/4 d'heure
Tarif B : 0,35€ par 1/4 d'heure
Tarif C : 0,40€ par 1/4 d'heure

Etat Civil

Naissances

28/12/19 : Mila HERNOT
12/01/20 : Rosa LELASSEUX
16/03/20 : Candice BOTTÉ
01/08/20 : Manon CORVAISIER OOPA
13/08/20 : Julian GRÉORY GARREAU
01/09/20 : Hilona FALIGANT
29/09/20 : Mathis PROUTEAU
01/10/20 : Timothé LHOMMEAU
03/10/20 : Dalil EL KRIMI
16/10/20 : Naël BOISSELEAU
12/11/20 : Léo DESAINTJEAN
13/11/20 : Lilou MATVIENKO

Mariages

01/08/2020 :
Bryce MOUNEYRES et Alison COMMON
05/09/2020 :
Franck FLAMENT et Céline VILLAIN

Décès

31/08/2020 : Christian GUYON
21/12/2020 : Marie-Rose COUET

Cimetière

La concession
pour 60 ans (tombe) : 174€

Colombarium
pour 30 ans : 612€
pour 60 ans : 909€

Location salle communale

Petite salle

Réunion (1/2 journée) : 50€
Journée : 90€
Week-end : 200€, caution 1 500 €

Salle complète

Réunion (1/2 journée) : 100€
Journée : 200€
Week-end : 350€, caution 1 500€

Personnes extérieures à la commune

Salle complète uniquement
Week-end : 650€ caution 2 500€
De 10h le samedi à 8h le lundi matin

Bibliothèque Catherine Paysan

Pour le bonheur des petits et grands.
Carte d'adhérent gratuite
Consultation possible.
N'hésitez à demander vos lectures préférées.

Lundi 14h30 - 16h30
Mardi 17h30 - 19h30
Jeudi 14h30 - 16h30
Vendredi 16h15 - 18h15

Tél : 02 43 57 05 49
bibliothequevoivres@orange.fr

Espace communautaire

27 rue du 11 novembre
BP 26 - 72210 La Suze-sur-Sarthe
Tél : 02 43 83 51 12

Gendarmerie de la Suze

Route de Cérans-Foulletourte
72210 La Suze sur Sarthe
Tél : 02 43 77 31 78

Véolia

Tél : 0 969 323 529
Numéro non surtaxé du lundi au vendredi :
8h à 18h
Urgences Techniques : 7j/7 24h/24h
www.service.eau.veolia.fr

Eau - SIDERM Spay

Tél : 02 43 84 67 23
Du lundi au vendredi 9h00 - 12h30
Lundi, mardi et jeudi 13h30-17h00
www.siderm.org

Trésorerie de La Suze du Sarthe

26 rue des Courtils
Les guichets sont ouverts au public sans rendez-vous,
les mardis et jeudis de 9h-12h et 13h30-16h - Tél : 02 43 77 31 71

Les usagers ne pouvant se déplacer ces 2 jours, ainsi que les régisseurs et agents des collectivités, seront reçus sur rendez-vous exclusivement le lundi (matin et après-midi) et le mercredi matin.

Numéros d'urgence

Centre Hospitalier du Mans : 02 43 43 43 43
SOS Mains Le Mans 24 H/24H : 02 43 77 62 62
Centre Anti-Poison d'Angers : 02 41 48 21 21
Pharmacie de garde: 08 25 12 03 04

Urgence Dépannage Gaz

Tél : 0 800 473 333

Déchetterie

Deux déchetteries sont à la disposition des usagers du Val de Sarthe à Guécélard et à Roëzé-sur-Sarthe. Les sites sont fermés le dimanche et les jours fériés.

Site de Guécélard Tél : 02 43 23 66 23
Route de la Belle Etoile
Lundi et vendredi 10h-12h / 13h30 à 18h.
Mercredi 13h30-18h.
Samedi 10h-12h / 13h30-17h.

Site de Roëzé-sur-Sarthe Tél : 02 43 88 74 69
Route départementale 900
Lundi 13h30-18h.
Mardi 10h-12h.
Mercredi et vendredi 10h-12h / 13h30-18h.
Jeudi 9h-12h.
Samedi 10h-12h / 13h30-17h.

Conditions d'accès

Les dernières entrées s'effectuent 10 minutes avant l'heure de fermeture.
Pour des raisons de sécurité, il est fortement déconseillé de stationner le long des voies qui mènent aux déchetteries avant l'ouverture des portes, notamment en cas de forte affluence. Les consignes de tri données par les agents doivent être respectées sans contestation possible. L'accès aux locaux de stockage des produits toxiques et des matériels électriques est interdit au public. Il est strictement interdit de descendre dans les bennes. La récupération est interdite en dehors de celle instaurée pour les associations comme Emmaüs, Envie 72... La responsabilité des usagers est engagée en cas d'incident entre eux ou d'accrochage de leurs véhicules. Les enfants restent sous la responsabilité des parents sur l'ensemble des sites. Seuls les habitants de la Communauté de communes ont accès aux déchetteries : vignette de contrôle obligatoire.

Mot de l'opposition

Chères Voivraises, Chers Voivrais,

En mars dernier, vous vous êtes exprimés à travers les urnes et avez élu Martine Couet pour représenter notre commune.

Nous avons obtenu, Linda EL KRIMI et moi-même, deux sièges au conseil municipal pour représenter l'opposition.

Nous sommes là pour donner et porter la voix des Voivrais qui ont voté pour nous ainsi que de ceux qui se sont abstenus, nous restons pour défendre nos points de vue de manière constructive et pour le bien commun de tous.

A juste titre, nous nous sommes opposés à certains projets d'un point de vue financier (réhabilitation de la gare, réaménagement du bourg) car nous estimons qu'avec la crise économique actuelle et à venir, le moment n'est pas propice à de telles dépenses.

Quand nous serons sortis de cette crise sanitaire et que la situation reviendra à la normale, nous vous invitons et incitons à venir aux conseils pour vous tenir informés de ce qui se passe dans votre commune. Ils ont lieu en général les premiers mardis de chaque mois.

Par ailleurs et conformément au Code général des collectivités territoriales, vous pouvez consulter les comptes-rendus de chaque conseil. Pour ceux qui disposent d'un accès internet, vous pouvez en prendre connaissance sur le site de la Mairie. Pour ceux qui n'en dispose pas, nous vous rappelons que le délai obligatoire d'affichage par la Mairie est d'une semaine à compter de la date du conseil.

Linda et moi vous souhaitons une belle et heureuse année 2021.

Nous sommes certains qu'en respectant les distanciations et les gestes barrières, notre solidarité commune nous permettra de sortir de cette crise au plus vite et de faire, nous l'espérons, de 2021 une année meilleure.

Dans l'attente de pouvoir échanger avec vous, prenez bien soin de vous ainsi que de vos proches.



Miguel Fimiez



Linda El Krimi



Service national

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Quand ?

Dans les trois mois suivant le 16^{ème} anniversaire

Documents à fournir

CNI en cours de validité (*carte nationale d'identité*)
ou autre document justifiant de la nationalité française
livret de famille

Attestation

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie du domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifiée entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Assistance Technique BTP
Vente - Location Matériels de Chantier et Loisir
Réparation Matériels de Loisir
Laurent LEROUX
"Le Petit Bois" - 72210 FILLÉ-SUR-SARTHE
☎ 02 43 87 21 34 - 06 87 80 35 46 / Fax 02 43 87 42 34
E.mail : laurent.leroux@wanadoo.fr



VOTRE CONCESSIONNAIRE
BERNY M&S

La Borde
37110 MONTHODON
☎ 02 47 56 20 58

Z.A. Les Clottées
72210 VOIVRES-LÈS-LE MANS
☎ 02 43 39 07 07

Z.A. Les Vignes
41360 SAVIGNY/BRAYE
☎ 02 54 23 74 28

2 rue du Maine
72600 ST CALEZ EN SAOSNOIS
☎ 02 43 31 55 00

VALTRA **LAVERDA**

La fibre à Voivres

La fibre pour quels usages ? La fibre permet, en simultanément, tous les usages en un même point. Télétravail, divertissement, télé-médecine, visios... avec la fibre, plus de problèmes de connexion ! Les treize opérateurs présents sur le territoire proposent à chacun de choisir ce qui lui paraît le mieux adapté, les débits sont symétriques, le Wifi plus performant, la possibilité de multiples connexions est accrue. Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre optique. Il suffit de rentrer votre adresse pour savoir, via une cartographie interactive, si vous êtes éligible. Mis à jour en permanence, le site de Sartel THD suit en temps réel le déploiement du Très Haut Débit. Attention : pour être relié à la fibre optique, il faut en exprimer la demande en souscrivant un abonnement auprès d'un des opérateurs présents sur le réseau.

C'est ensuite celui-ci qui opérera le raccordement au réseau Sarthe Numérique.

Allez sur le site lafibrearrivechezvous.fr. Cliquez sur « Je teste l'éligibilité de mon adresse » et renseignez votre adresse.

Vous pouvez contacter un ou plusieurs opérateurs parmi ceux déjà présents sur le réseau, choisissez celui dont l'offre est la plus adaptée à votre besoin, et votre budget.

L'opérateur que vous avez choisi construit le raccordement depuis le réseau jusqu'à votre habitation. Il est votre interlocuteur unique dans la durée.

L'opérateur que vous souhaitez choisir ne peut pas vous apporter immédiatement le service, vous pouvez souscrire une offre, à votre convenance, auprès d'un autre opérateur déjà présent.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, un numéro unique, service et appel gratuit

Tél : 0 800 800 617



Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son nouveau président, Roland Foucault, élu lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2020, a émis la volonté d'avoir un représentant dans chaque département où Polleniz mène des actions.

Il sera donc secondé par 4 vice-présidents : Alain Colas (Loire-Atlantique), Catherine Girault (Sarthe), Richard Chamaret (Mayenne) et Jacques Rauturier (Vendée). Alain Pelloquin (trésorier), Luc Normand (trésorier adjoint), secrétaire (François Ouvrard), secrétaire adjoint (Claude Charron) complètent le bureau.

Le conseil d'administration est maintenant composé de 18 membres qui représentent les adhérents de chaque collège et de chaque département (voir tableau ci-dessous).





L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiées.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Entre autres, l'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bombyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action Collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.

En outre, Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents experts dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner aussi sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement comme pour vos besoins de formations.

Les collaborateurs sont répartis sur toute la région dans des antennes départementales que vous pouvez contacter pour obtenir plus de renseignements sur les actions de Polleniz.

COLLEGE DES PROFESSIONNELS	COLLEGE DES COLLECTIVITES	COLLEGE DES NON-PROFESS.	COLLEGE DES OPERATEURS
			
Claude CHARRON (53)	Richard CHAMARET (53)	Jean-Yves CROCHET (85)	Philippe CHAUDET (53)
Philippe JAHAN (44)	Roland FOUCAULT (53)	Catherine GIRAULT (72)	Alain COLAS (44)
Nicolas LECROC (72)	Jean-Marie DENIEUL (72)		Jean-René GOURAUD (44)
Thierry LIGONNIERE (49)	Luc NORMAND (44)		Joël LOUAZE (72)
Alain PELLOQUIN (85)	François OUVRARD (44)		William SOULARD (72)
			Jacques RAUTURIER (85)

Polleniz 72
Responsable d'antenne : Fabien Angot
Elue départementale référente : Catherine Girault
ZA de Belle croix - 72510 Requeil
Tel : 02 43 85 28 65
Mel : polleniz72@polleniz.fr
www.polleniz.fr

QUELLES CONDITIONS POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

Il faut avoir au moins 16 ans (autorisation parentale pour les mineurs), jouir de ses droits civiques, ne pas présenter de mention au bulletin n°2 du casier judiciaire et être en situation régulière au regard des dispositions du Code du service national. Il faut également s'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Enfin, il faut présenter les aptitudes médicales et physiques requises (taille, acuité visuelle...), satisfaire aux tests de recrutement écrits et physiques organisés par le SDIS 72 et savoir nager (attestation de natation de 50 mètres).

CA Y EST JE SUIS DÉCIDÉ !

COMMENT DOIS-JE PROCÉDER ?

Rendez-vous à la caserne la plus proche de chez vous afin de remplir un dossier d'engagement accompagné de tous les justificatifs demandés. Ensuite, vous passerez des tests écrits et physiques de recrutement ainsi qu'une visite médicale assurée par un médecin de sapeurs-pompiers. Après quelques semaines, vous saurez si vous êtes apte à devenir sapeur-pompier volontaire au SDIS 72 et vous recevrez votre équipement individuel.

ET ENSUITE ?

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre d'incendie et de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de son engagement.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

EMMANUEL MENUISIER
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE À PARIGNÉ L'ÉVÊQUE

AURORE
ASSISTANTE DE RÉGULATION MÉDICALE SAMU
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE AU MANS

www.interieur.gouv.fr
Pour devenir sapeur-pompier volontaire, contactez le centre de secours le plus proche de votre domicile.

SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Sarthe SDIS 72

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe.

Tél : 02 43 54 67 19

Ou directement le **Capitaine LEMAITRE**
Chef du centre d'incendie et de secours de La Suze-sur-Sarthe. Tél : 06 60 27 23 63



Suite à la crise sanitaire, la tournée des calendriers ne pouvant pas se faire, un don peut être réalisé grâce à ce site sécurisé en ligne : <https://pompiersdelasuze72.s2.yapla.com>

Nous vous souhaitons une bonne année.
Prenez soin de vous et de vos proches

L'Amicale des Pompiers de la Suze
Rue des Prunus
72210 LA SUZE SUR SARTHE